

## Sections Linguistiques Spécifiques

*ABIBAC, BACHIBAC, Section Internationale Britannique*

## Sections Linguistiques Non Spécifiques

*Sections Européennes Allemand, Espagnol*

*Section Européenne Renforcée Anglais.*

## Synthèse

---

**Les fiches pratiques du Lycée International Jeanne d'ARC**



Sections linguistiques spécifiques (substitution au tronc commun)			Sections linguistiques non spécifiques	
Sections binationales		Section Internationale		Sections Européennes Allemand et Espagnol - Section Européenne Renforcée Anglais
ABIBAC	BACHIBAC	Section Internationale Britannique		SELO Allemand SELO Espagnol
SEconde				
<b>Disciplines</b>	Histoire-Géographie + Langue et Littérature	Histoire-Géographie + Langue et Littérature (jusqu'à la session 2023) / Histoire-Géographie + Langue et Littérature + Connaissance du Monde (à compter de la session 2024)		Histoire-Géographie Mathématiques SVT
<b>Evaluation</b>	Substitution aux épreuves du tronc commun	Substitution aux épreuves du tronc commun		Epreuve spécifique
<b>Diplôme</b>	Double diplôme (Baccalauréat français + diplôme pays partenaire)	Baccalauréat Français International (à compter de la session 2024)		Baccalauréat français avec mention Section Européenne
<b>Evaluation au Baccalauréat 2023</b>	Les épreuves de contrôle continu en LVA sont remplacées par une évaluation spécifique (coefficient 15) comportant une partie écrite et une partie orale. <i>(Pour la sections Bachibac, la moyenne des notes obtenues est affectée d'un coefficient 15.)</i> <i>(Pour la section Abibac, le coefficient 15 est affecté à la note obtenue à la seule partie écrite.)</i>	<p><b>A compter de la session 2024 (entrée en classe de Première à partir de la rentrée 2022) :</b></p> <p>Les candidats au baccalauréat français international passent une épreuve orale spécifique en langue vivante A dans l'enseignement intitulé «connaissance du monde» pendant l'année de terminale. Cette épreuve est affectée d'un coefficient 20.</p> <p>Les notes de contrôle continu de langue vivante A pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique portant sur la langue et la culture du ou des pays où est parlée cette langue vivante étrangère, et comportant : une composition écrite en langue vivante A, affectée du coefficient 10 et une interrogation orale en langue vivante A, affectée du coefficient 10.</p> <p>Pour la discipline non linguistique obligatoire de la classe menant au baccalauréat français international, les notes de contrôle continu d'histoire-géographie de première et de terminale sont remplacées par une évaluation spécifique de contrôle continu portant respectivement sur le programme aménagé d'histoire-géographie.</p> <p>Cette évaluation spécifique comporte une épreuve écrite, rédigée au choix du candidat en français ou en langue vivante A, affectée du coefficient 10 et une épreuve orale en langue vivante A, affectée du coefficient 10.</p>		<p><b>Le candidat valide la SELO s'il obtient :</b></p> <p>une moyenne sur le cycle terminal (moyenne des moyennes annuelles de première et de terminale) égale ou supérieure à 12 sur 20 en langue vivante (la langue de la section) ;</p> <p>une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue de la section, acquis au cours de la scolarité en section européenne.</p> <p><b>L'évaluation spécifique de contrôle continu est organisée par les professeurs de la section, elle prend en compte :</b></p> <p>le résultat d'une interrogation orale de langue, qui a lieu à la fin du cycle terminal, comptant pour 80 % de la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de terminale, qui compte pour 20 % de la note globale.</p> <p>Cette note est conjointement attribuée par le professeur de langue et le ou les professeur(s) de la ou des discipline(s) non linguistique(s) ayant fait l'objet d'un enseignement dans la langue de la section.</p> <p>La note finale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu pour l'obtention de l'indication SeLo est prise en compte, sans pondération, dans le calcul de la moyenne de langue vivante (langue de section) s'agissant de l'indication SeLo, sur le cycle terminal (moyenne des moyennes annuelles de première et de terminale).</p>
Horaires 2022-2023				
<b>Seconde</b>	Histoire-Géographie : 4 heures Littérature : 4 heures	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 6 heures		Histoire-Géographie dans la langue de section : 1 heure Mathématiques dans la langue de section : 1 heure SVT dans la langue de section : 1 heure
<b>Première</b>	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 4 heures	A compter de la rentrée 2022 : Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 4 heures Connaissances du Monde : 2 heures		Histoire-Géographie dans la langue de section : 1 heure Mathématiques dans la langue de section : 1 heure SVT dans la langue de section : 1 heure Avec possibilité de combiner 2 DNL
<b>Première STMG</b>				Economie-Gestion en Anglais : 1 heure
<b>Terminale</b>	Histoire-Géographie : 5 heures Littérature : 4 heures	A compter de la rentrée 2023 : Histoire-Géographie : 6 heures Littérature : 4 heures Connaissances du Monde : 2 heures		Histoire-Géographie dans la langue de section : 1 heure Mathématiques dans la langue de section : 1 heure SVT dans la langue de section : 1 heure Avec possibilité de combiner 2 DNL
<b>Terminale STMG</b>				Economie-Gestion en Anglais : 1 heure
Recrutement				
Attention admission sélective :				
L'admission dans toutes les sections Linguistiques Spécifiques et non Spécifiques (Sections Européennes Allemand et Espagnol et Section Européenne Renforcée Anglais) est soumise à une sélection effectuée par un jury en fonction du niveau scolaire des élèves candidats.				
Dans toutes les sections ci-dessous, la scolarité doit au moins avoir été suivie en classe de Première ET de Terminale pour pouvoir être validée				
<b>Admission</b>	Oral au cours de la classe de Troisième + dossier	Oral + écrit au cours de la classe de Troisième + dossier		Dossier de candidature
<b>Entrée en classe de Première</b>	Oui sur entretien + dossier	Oui sur entretien + dossier		Oui sur dossier
<b>Taux de réussite aux examens</b>	NR (se reporter aux taux de réussite par série)			

